

# UNION DES COMORES

*Unité-Solidarité-Développement*

Le Président



Moroni, le 29/04/26

DECRET N°26 - 063 /PR

Portant nomination du Directeur Général  
des Routes et Transports Routiers

## LE PRESIDENT DE L'UNION,

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°12-193/PR du 10 octobre 2012, portant réorganisation et missions du Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures, de l'Urbanisme et de l'Habitat ;
- VU le décret N°25-122/PR du 08 octobre 2025, portant organisation générale des structures administratives des ministères ainsi que de leurs missions ;
- VU le décret N°26-030/PR du 05 février 2026, portant composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;
- VU le procès-verbal de sélection du 03 octobre 2025, mentionnant les trois (3) meilleures candidatures.

## DECRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Monsieur BOINALI KALDAS est nommé Directeur Général des Routes et Transports Routiers.

**ARTICLE 2 :** Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

AZALI Assoumani